

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 3
Saint Nizier – Racin – Malossane Haut et Bas

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 85
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 24 février 2016

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 13 janvier dernier, nous vous prions de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches-navette.

Fiche navette n°1

- **Rue du Boutet** : demande d'une réunion de coordination : projet de construction et circulation

Réponse : La commune s'engage à réunir l'ensemble des riverains de la rue avant le démarrage des travaux.

Fiche navette n°2

- **Chemin du Gigot** : demande de création d'un réseau d'alimentation en eau/assainissement (4 ou 5 maisons)

Réponse : Le Pays voironnais, sur le principe, n'a aucune obligation d'assurer l'alimentation en eau potable de ces propriétés depuis le réseau public. Toutefois il apparaît qu'une ancienne canalisation abandonnée passe à proximité de ces propriétés. Une demande est faite au Pays voironnais pour réaliser une étude afin de déterminer si cette canalisation peut-être utilisée pour assurer l'alimentation en eau potable de ces habitations

Fiche navette n°3

- a. Glissière de sécurité route de Raçin
- b. Ecoulement des eaux pluviales (verglas) chemin de Ste Claire/Chemin du Clet / Epingle Demirleau

Réponse :

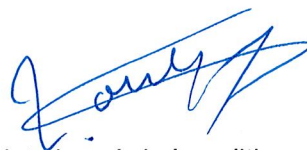
- a. Comme déjà évoqué, des barrières ont été posées en 2013 sur une partie de la route de Racin. Ces dispositifs doivent être utilisés avec parcimonie dans les

secteurs les plus dangereux car ils présentent notamment l'inconvénient de rendre la circulation des 2 roues et des piétons plus dangereuse

- b. L'ensemble des eaux pluviales du secteur est géré par le profil en long et en travers de la chaussée en l'absence d'un réseau d'eau pluviale sur le quartier. Cette question relève également du code civil : il appartient aux propriétaires qui ont réalisé des travaux en amont de ne pas aggraver la situation en matière d'écoulement des eaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la politique de la ville,
de la vie des quartiers, de la citoyenneté,
de la sécurité et de l'intercommunalité